

# **EXIGENCES PREALABLE A L'ENTREE EN FORMATION**

## **Tests de sélection : Animateur d'équitation – AE**

### **Conditions d'inscription :**

- Galop 6 ou 5 si en contrat d'apprentissage
- Titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- Pièce d'identité en cours de validité
- Certificat médical de non-contre indication à la pratique et à l'enseignement de l'équitation y compris en compétition.
- être âgé de 16 ans minimum
- lettre de motivation et cv

### **DATES : Tests de sélection :**

**10/05/2024 dossier à rendre avant le 03/05/2024  
ou**

**07/06/2024 dossier à rendre avant le 31/05/2024  
ou**

**19/07/2024 dossier à rendre avant le 12/07/2024  
ou**

**02/08/2024 dossier à rendre avant le 26/07/2024**

## **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

### **TARIF TESTS DE SELECTION :**

70€ TTC les tests sélection formation AE, règlement en chèque à l'ordre de « CE d'idoine »

**PAS DE RESERVATION DE DATE SANS LE REGLEMENT**

## **CONDITIONS D'ACCÈS ET DÉLAIS**

Rendre le dossier d'inscription dûment rempli dans les délais imposés. Satisfaire aux tests propres à l'organisme de formation. A partir du 01 mai au 31 août.

## **ASPECTS RÉGLEMENTAIRES**

Les tests d'entrée sont organisés conformément aux exigences réglementaires du diplôme.

## **ASPECTS LOGISTIQUES**

Si vous ne disposez pas d'un cheval pour passer les tests le centre de formation met à disposition la cavalerie permettant aux candidats de se présenter. Si vous venez avec votre cheval, Le box à la journée 20€.

## **FINANCEMENT DE LA FORMATION :**

la formation est ouverte aux stagiaires et apprentis. financement opco, apprentissage et financement personnel. En cas de stage : les stagiaires ne perçoivent pas de rémunération.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

### ***Les tests de sélections :***

- Un entretien de motivation individuel (oral et écrit)
- Tests pratiques d'un niveau galop 5 / 6 (plat et cso)

Cette épreuve de test d'entrée en formation consiste essentiellement à vérifier le réalisme et la solidité du projet professionnel des candidats, et à vérifier la capacité à suivre dans de bonnes conditions le cursus de formation.

### **L'entretien :**

Une attention toute particulière est accordée à cet entretien individuel entre le candidat et le responsable de formation. Les termes abordés sont :

La motivation, le plan de financement, les propositions de structures d'accueil au titre de l'alternance et des questions diverses.

### **L'écrit :**

Il s'agit essentiellement de vérifier que les candidats ont une maîtrise suffisante de l'écrit puisqu'en effet tout au long de la formation les stagiaires seront amenés à prendre des notes et rédiger des fiches pédagogiques et dossiers.

### **Le test d'équitation pratique :**

Cette épreuve consiste en une reprise collective classique avec demande d'exécution de mouvements sur le plat et un enchaînement d'obstacles.

### Modalité choix entreprise :

L'entreprise doit être un centre équestre / poney club **LABELISEE FFE Obligatoirement** , un minimum de 50 licenciés (toutes discipline confondu), minimum de 7 chevaux et/ou 7 poneys . Le tuteur doit être titulaire d'un diplôme minimum BPJEPS avec 2 ans d'activité (voir charte des tuteurs ).

### Les dispenses et équivalences :

Vous avez Obtenu	Équivalences dans l'AE	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique	BC 1	BC 2	BC 3	
					Mise en situation prof	Démonst.° techniques
Titre à finalité professionnelle animateur assistant d'équitation (AAE)		X	X	X	X	
UC 1 de l'AAE		X	X			
UC 2 + UC 3 de l'AAE		X		X		
UC 4 de l'AAE		X			X	
UC 1 + 5 de l'AAE		X	X		X	
Titre à finalité professionnelle accompagnateur de tourisme équestre (ATE) délivré après le 13/11/2009		X	X		X	X
Degré 2 ou supérieur délivré par la FFE						X
CEP 2 ou supérieure délivrée par la CPNE-EE						X
CQP ASAE délivré par la CPNE-EE pendant la période d'enregistrement au RNCP		X	X	X	X	X
CAPA palefrenier soigneur délivré par le MAA					X	
Bac professionnel CGEH délivré par le MAA			X		X	
Bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole - option Production du cheval délivré par le MAA			X		X	
Brevet fédéral de Soigneur Animateur de Club Équestre délivré par la FFE					X	Dispense DT « Longe »



## Exigences préalables à l'entrée en formation

Date :

Nom / Prénom :

Le candidat présente sa monture en filet lors d'une reprise collective et en tenue adaptée. Au cours de cette reprise, lui seront demandés d'exécuter différents mouvements et figures de manège d'un niveau galop 5/6, aux 3 allures et qui permettront son évaluation.

PLAT	ACQUIS	NON-ACQUIS
Assis dans une bonne posture aux trois allures et dans les transitions montantes et descendantes		
De prendre le galop du pas et du trot en un point précis et effectuer des cercles de 20m de diamètres		
Stable et décontracté sans étriers aux trois allures		
Rechercher l'incurvation de son cheval dans les courbes		
D'effectuer des développements progressifs d'allure en maintenant une cadence régulière		

FAVORABLE

AVIS

DEFAVORABLE

JURY

Nom / Prénom :

Qualité :

Commentaires et justification en cas de non acquisition :

Signature

## Exigences préalables à l'entrée en formation

Date :

Nom / Prénom :

Le candidat présente sa monture en filet, préalablement détendu, sur le parcours, en tenu adaptée. Le plan du parcours sera affiché et le parcours sera préalablement reconnu à pied, par les candidats.

### Définition du parcours :

8 obstacles, dont 1 double à deux foulées et 1 ligne à distance juste pour 5 ou 6 foulées.

### Côtes des obstacles :

Hauteur max : 70/75cm

Largeur maxi des obstacles simples : 100cm ( dans combinaison : 80cm)

SAUT	AQUIS	NON-ACQUIS
Contrôler le galop en enchaînant des sauts et des combinaisons		
Galoper dans la bonne cadence et la bonne vitesse en enchaînant des sauts sur un parcours à 75cm		
Stable et liant au galop et sur des dispositifs variés de sauts		

### AVIS

FAVORABLE

DEFAVORABLE

### JURY

Nom / Prénom :

Qualité :

Commentaires et justification en cas de non acquisition :

Signature :

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Dans chacune des 3 situations qui constituent ce test, le candidat est évalué, pour chaque exercice, sur 3 critères : son fonctionnement, son emploi des aides et l'effet de l'ensemble sur le fonctionnement du cheval.

Cette épreuve de test d'entrée en formation consiste à vérifier le réalisme et la solidité du projet professionnel des candidats, et à vérifier la capacité à suivre dans de bonnes conditions le cursus de formation.